Un Village Uni - Avril 2024

Groupe minoritaire du conseil municipal

L’accès PMR dans notre commune

Une petite définition de PMR : Personne à Mobilité Réduite pouvant et devant se déplacer de façon autonome, tant ur les parties extérieures qu’intérieures dans notre village. Il est important de constater que les Personnes à Mobilité Réduite peuvent désormais entrer dans la mairie, dans l’église, au BAR, Oups j’avais oublié, il est désormais possible de se rendre sur la place du marché par une petite ouverture MAIS créée au milieu de la chaussée…

Il est dommage que les nouveaux parkings leurs sont difficilement praticables, de fortes montées, des descentes, Est-Il vrai que tous les fauteuils sont électriques ? Le sol réalisé avec des ‘’graviers’’ permet de stopper net leur progression. Devrons-nous souligner l’ensemble des difficultés que rencontrent les Asniérois et visiteurs sur leur parcours et leurs déplacements (trottoirs, commerces, cimetière). Il suffit de constater qu’une majorité des bateaux devant les passages protégés ne sont pas en adéquation avec le déplacement de personnes handicapées.

Devons-nous nous résigner à isoler une partie de notre population pour satisfaire des investissements non prioritaires et le ‘’paraitre’’ qui plaisent à certains de nos édiles ? ‘’Gouverner, c’est prévoir’’ disait Emile de Girardin. Il est en effet important que nos élus qui majoritairement ne sont pas confrontés aux difficultés quotidiennes des personnes à Mobilité Réduite et de leurs accompagnants, puissent les appréhender et permette d’œuvrer pour une politique de structures adaptées. Avant de réaliser, nous devons nous concerter, réfléchir et réunir autour de la table l’ensemble des acteurs.

A l’heure où la France organise les Jeux Olympiques et surtout les Jeux Paralympiques d’été 2024, nous sommes tous concernés et nous devons faciliter

et accueillir dignement les Personne à Mobilité Réduite. Les élus de l’opposition sont prêts à participer, à analyser et à définir les moyens à mettre en œuvre pour faciliter le quotidien des Asniérois. Il est impératif de tous nous sensibiliser à cette cause.

L’apprentissage commence dès le plus jeune âge, et c’est à nous, élus, de nous adapter et d’agir pour favoriser leur vie dans leurs déplacements de tous les jours. Le budget 2024 permettra peut-être d’engager rapidement des travaux nécessaires.